



HAL
open science

Fondation d'une mémoire familiale dans la cité des Namnètes : le mausolée antique des Pellières à Saint-Herblain (Loire-Atlantique)

Frédéric Mercier, Christian Le Boulaire, Michel Pichon, Jacques Santrot

► To cite this version:

Frédéric Mercier, Christian Le Boulaire, Michel Pichon, Jacques Santrot. Fondation d'une mémoire familiale dans la cité des Namnètes : le mausolée antique des Pellières à Saint-Herblain (Loire-Atlantique). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2019, Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, 76 (1), pp.213-225. 10.4000/gallia.4656 . hal-02321352

HAL Id: hal-02321352

<https://hal.science/hal-02321352>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Fondation d'une mémoire familiale dans la cité des Namnètes : le mausolée antique des Pellières à Saint-Herblain (Loire-Atlantique)

Frédéric MERCIER*

avec la collaboration de Christian LE BOULAIRE**, Michel PICHON*** et Jacques SANTROT****

Mots-clés. Âge du Bronze, cairn, crémation, enclos fossoyé, Haut-Empire, Namnètes, villa, voie.

Résumé. La fouille préventive menée en 2006 sur le site des Pellières, sur la commune de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), a montré que le sommet du versant nord de la Loire a été occupé de la Préhistoire à nos jours, les vestiges de l'Antiquité étant les mieux représentés. Cette zone d'interfluve entre Loire et Chézine fait l'objet dès le 1^{er} s. apr. J.-C. d'une restructuration parcellaire qui s'articule autour d'un nouvel axe viaire reliant les deux capitales de cités, Nantes/Condevicum et Vannes/Darioritum. En pied de versant, au lieu-dit les Preux, la pars urbana d'un domaine agricole antique avait déjà été identifiée en 1979. Au contact de la voie et du cœur du domaine, un enclos fossoyé quadrangulaire aménagé au 1^{er} ou au 1^{er} s. intègre un édifice rectangulaire, dont le plan permet de prime abord de reconnaître les parties caractéristiques d'un temple. Certains éléments disposés en périphérie du bâtiment appellent toutefois une autre lecture, notamment la présence de

fragments d'ossements crématisés et très probablement d'origine humaine, attestant ici un ossuaire, voire les restes d'un bûcher antique. La découverte au sein de l'enclos d'un monument funéraire du début de l'âge du Bronze, sur lequel des figurines votives romaines étaient disposées, indique que celui-ci était encore visible dans le paysage antique et faisait l'objet de rites. Ces observations permettent d'identifier ici une aire funéraire privée liée à un domaine rural antique, possiblement celui de la villa voisine des Preux. La position du mausolée sur le sommet de plateau semble répondre à une double intention du maître du domaine. Assurer la visibilité de son tombeau depuis la villa et la voie principale empruntée, mais également en choisissant d'intégrer dans l'enclos les restes d'un cairn vieux de 2 000 ans, s'assurer les bonnes grâces et la protection des ancêtres pour ancrer sa famille et son clan dans ses nouvelles terres et y associer ainsi leur patronyme sur la longue durée. Ce mausolée constitue à ce titre l'acte de fondation d'une mémoire familiale.

Foundation of a family memorium in the civitas of the Namnetes: the Roman mausoleum of Pellières at Saint-Herblain (Loire-Atlantique)

Keywords. Bronze Age, cairn, cremation, ditched enclosure, Early Empire, Namnetes, villa, Roman road.

Abstract. The preventive excavation conducted in 2006 on the site of Pellières, in Saint-Herblain (Loire-Atlantique), showed that the summit of the Loire's north bank was repeatedly occupied from Prehistory to the present time. Remains from Antiquity are the best represented vestiges. This interfluvial zone between the Loire and Chézine was subject, probably since the 1st c. AD, to a fragmented restructuration focusing on a new road axis linking the two ancient civitas capitals, Nantes/Condevicum and Vannes/Darioritum. On the low part of the bank, in the locality of les Preux, the pars urbana of an ancient agricultural domain was identified in 1979. North of the lane, near the centre of the domain, a trapezoidal-shaped ditched enclosure was built on the slope. It surrounds a rectangular structure identified as a temple from its plan and characteristics (cella and pronaos).

But some elements around the building point to a different analysis. In particular, the presence of cremated human bones in a pit illustrates the presence of a tomb or a funeral pyre. This was dated from the 1st or the beginning of the 2nd c. AD. Nearby, the remains of a Bronze Age funeral monument were found and fragments of Roman votive figurines were intentionally deposited between the upper blocks of this monument, thus showing that it was still used during Roman times for specific rituals. All this demonstrates that these structures were used as a private funerary area in relation with an ancient rural domain. This mausoleum was built on the summit of the plateau, in order to be seen from the lane and to incorporate the remains of a 2 000-year-old funerary monument in order to ensure the blessing and protection of the ancestors, while settling the family and clan into the domain. This mausoleum constitutes, for this reason, a foundation act of family memory.

* Pôle de recherche archéologique de Nantes Métropole, Centre de recherche archéologique de la Morrhonnière, 114 boulevard Michelet, F-44000 Nantes. Courriel : frederic.mercier@nantesmetropole.fr

** CReAAH, UMR 6566. Pôle de recherche archéologique de Nantes Métropole, Centre de recherche archéologique de la Morrhonnière, 114 boulevard Michelet, F-44000 Nantes. Courriel : christian.le-boulaire@nantesmetropole.fr

*** Inrap Grand-Sud-Ouest BP 161, 210 cours Victor-Hugo, F-33130 Bègles. Courriel : michel.pichon@inrap.fr

**** Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 31 rue de la Chézine, F-44100 Nantes. Courriel : jacques.santrot@orange.fr

Le site des Pellières est localisé sur la commune de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), à quelques kilomètres au nord-ouest de Nantes, sur la route de Vannes. C'est l'aménagement de la Zac Ar Mor et du complexe culturel du Zénith qui a motivé les prescriptions scientifiques de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire. Les trois diagnostics réalisés par l'Inrap en 2005 (Guérin 2005 ; Le Guévellou 2005) et 2006 (Mercier, Marchand 2006) se sont ainsi appliqués à l'étude de 32 des 43 ha du projet initial de la Zac, l'emprise du Zénith n'ayant fait l'objet d'aucune prescription. Deux opérations de fouille préventive ont ensuite été engagées par l'Inrap à l'hiver 2005-2006, respectivement sur un gisement néolithique (Poissonnier 2006) et sur des occupations antique et médiévale (Mercier *et al.* 2007), répartis sur une surface de 3,7 ha organisée en trois secteurs géographiquement déconnectés (fig. 1 et 2). C'est au nord (zone 1) que la concentration des vestiges et la diversité des chronologies sont les plus importantes, et qu'a été mis au jour le mausolée dont il est question ici.

La zone d'étude est située sur une ligne d'interfluve qui marque l'affleurement d'un massif granitique intrusif, orienté nord-ouest - sud-est, et traverse le sillon de Bretagne en séparant le vaste couloir ligérien, au sud, de la plus modeste vallée de la Chézine, au nord. Le sommet de versant surplombe de 62 m la Loire vers laquelle il descend en pente douce. Sur la partie haute du plateau, où la roche affleure, le paysage se décline entre prairies bocagères dédiées au pacage et petites futaies de conifères. Plus au sud, en contrebas, se développe un parcellaire agricole orienté vers la culture et le maraîchage. C'est l'ancienne route, d'origine antique et visible sur le cadastre napoléonien, qui délimite ces deux paysages aux occupations anthropiques distinctes.

AUX PORTES DE NANTES/*CONDEVICNUM*

À moins d'une heure de marche à pied du site vers l'est, en bordure de Loire, se développe la ville de *Condevicnum*, capitale de cité des Namnètes fondée au début du 1^{er} s. apr. J.-C. Sur la rive sud lui fait face l'agglomération de *Ratiatum*, créée à la même période et rattachée à la cité des Pictons (fig. 1). Ces deux pôles économique et politique, de statuts différents, implantés respectivement aux confluences de l'Erdre et de la Sèvre et probablement reliés dès cette époque par une ligne de ponts favorisée par la présence d'îles sur le fleuve, vont se développer chacun autour de leurs propres installations portuaires. Zone de rupture de charge entre les activités maritime et fluviale, de contact entre les commerces océanique et continental, et premier axe de franchissement sur la Loire entre Lyonnaise et Aquitaine, le site de Nantes-Rezé offre un caractère stratégique de premier plan. De ces deux agglomérations, Rézé reste à ce jour la mieux documentée sur le plan archéologique, en raison de son abandon progressif dès la fin de l'Antiquité et de la fossilisation de ses vestiges au cours des siècles suivants. À Nantes, l'indigence de la documentation relève plutôt d'une faible activité archéologique, notamment dans la seconde moitié du 20^e s.

Les occupations périphériques des deux villes ne sont guère mieux renseignées, hormis pour quelques communes où une

politique de prescription systématique a été engagée assez tôt sur les aménagements de grande ampleur. À Saint-Herblain, ce dispositif n'a été mis en œuvre que tardivement et la plupart des zones sont aujourd'hui loties. La Zac Ar Mor constituait à ce titre l'une des dernières fenêtres archéologiques encore accessibles sur la commune.

UNE VILLA SUBURBAINE AUX PREUX

L'étude documentaire menée préalablement à la fouille s'est résumée à un inventaire cartographié des quelques éléments de mobilier découverts hors contexte et faisant référence à la Préhistoire (outils en silex, haches), à quelques constructions civiles élitaires de la fin du Moyen Âge et autres fondations à vocation religieuse – notamment l'église paroissiale dédiée au 15^e s. à saint Hermeland, abbé fondateur d'un monastère à Indre (Loire-Atlantique) sur l'autre rive de la Loire au cours du 17^e s.

Pour la période antique, les vestiges les plus proches se rapportent à une découverte fortuite réalisée en 1979 à moins d'un kilomètre au sud-est du site des Pellières, au lieu-dit les Preux (fig. 1). Fouillé dans des conditions de « sauvetage urgent » par la Direction des antiquités historiques de l'époque (Barraud, Grévin 1979), le site a été interprété comme la *pars urbana* d'une villa suburbaine d'époque romaine. L'étude a montré que les bâtiments ont connu au moins quatre phases architecturales entre la fin du 1^{er} s. et le 5^e s. (Maligorne 2006, p. 83-84). Sur la base d'un édifice initial jugé « modeste », la construction évolue vers une résidence à galerie de façade à laquelle un ensemble balnéaire complet est intégré à partir du 3^e s. Plusieurs salles thermales sur hypocaustes à conduits rayonnants et systèmes de chauffe ont été observées. La dernière occupation correspond à l'installation dans les bâtiments – en partie ruinés – d'une nécropole mérovingienne (fin 6^e ou 7^e s.), de laquelle une trentaine d'inhumations ont été étudiées. L'hypothèse d'une réutilisation de salles thermales, dont l'une à plan absidial, en lieu de culte chrétien, est suggérée par les fouilleurs.

LE SITE DES PELLIÈRES

Le gisement des Pellières offre la particularité de présenter des traces d'occupation particulièrement étendues sur le plan chronologique. Si les artefacts les plus anciens, paléolithiques et néolithiques, demeurent isolés et leur contexte peu exploitable, les témoins d'installation des âges du Bronze et du Fer ont laissé quelques traces dans le paysage local, et on le verra par la suite, dans la mémoire des générations suivantes également. C'est à la fin de l'âge du Fer et surtout au début du Haut-Empire que l'occupation du plateau de Saint-Herblain est la plus prégnante. Elle prend forme avec la création d'une structuration agraire autour d'axes de circulation qui répond à des nécessités à la fois foncière, fiscale et culturelle. Les premiers temps chrétiens seront aussi marqués par l'installation d'habitats ou d'ensembles artisanaux, probablement associés à l'espace cultuel et funéraire de l'ancienne villa des Preux. Bien plus tard, au 13^e s., l'implantation d'une ferme pionnière – qui va évoluer jusqu'au 18^e s. (fig. 2, ensemble A) –, possiblement associée à un établissement monastique local, viendra à nouveau modifier la physionomie

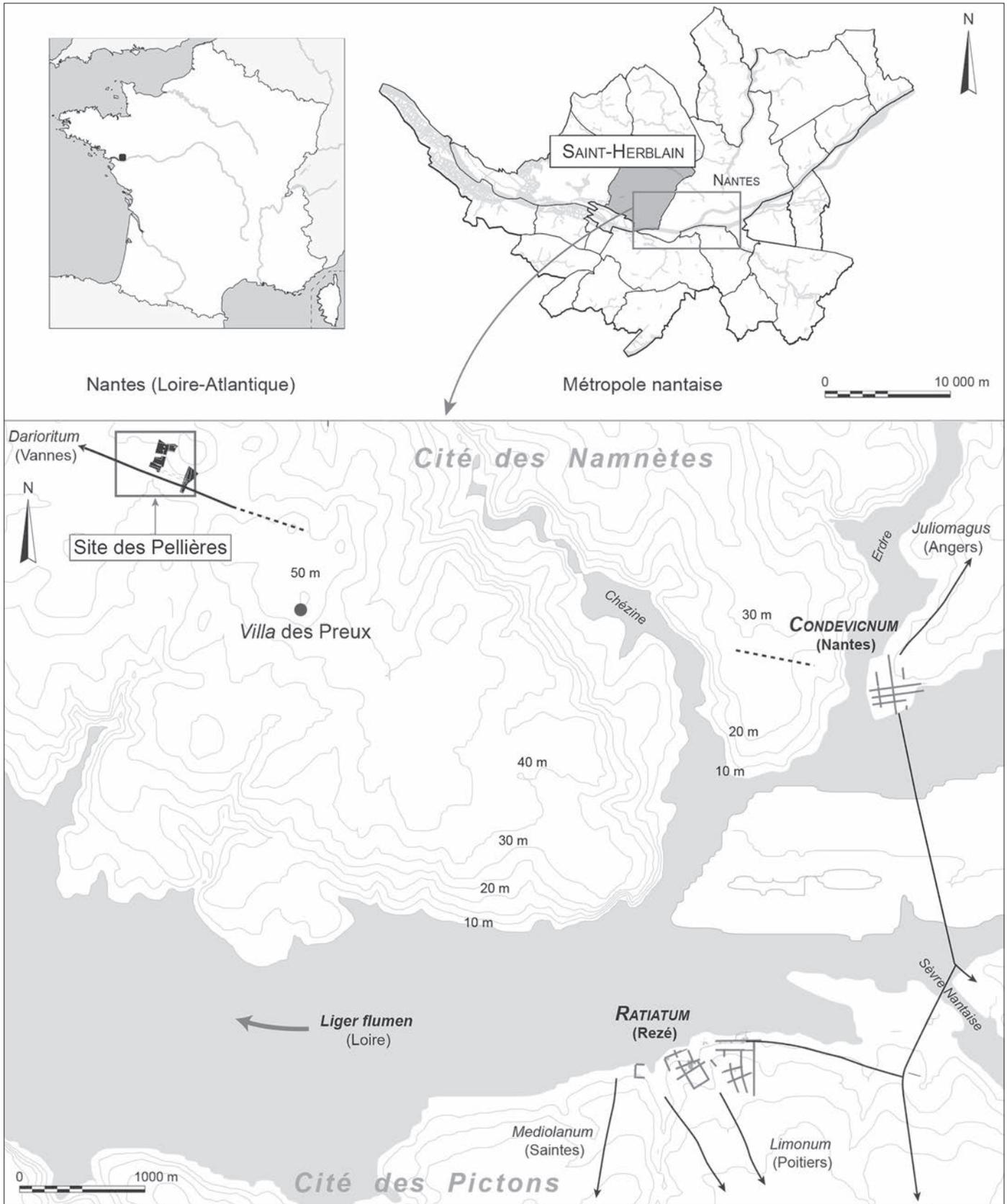


Fig. 1 – Localisation du site des Pellières et des agglomérations antiques de Nantes/Condevicum et de Rezé/Ratiatum (DAO : N. Lacoste, Pôle de recherche archéologique de Nantes Métropole, d'après H. Hostein, Inrap).

du versant. À la période moderne enfin, c'est l'activité d'extraction du granite qui sera prédominante sur le haut du plateau et qui déterminera le toponyme Perrières, évoluant par la suite en Pellières puis Pellières.

Au tout début de l'Antiquité, le paysage de ce sommet de plateau, hérité d'une première structuration parcellaire gauloise assez peu marquée, est remanié en profondeur et se développe dès lors autour d'un axe viarie majeur. Orienté parallèlement à

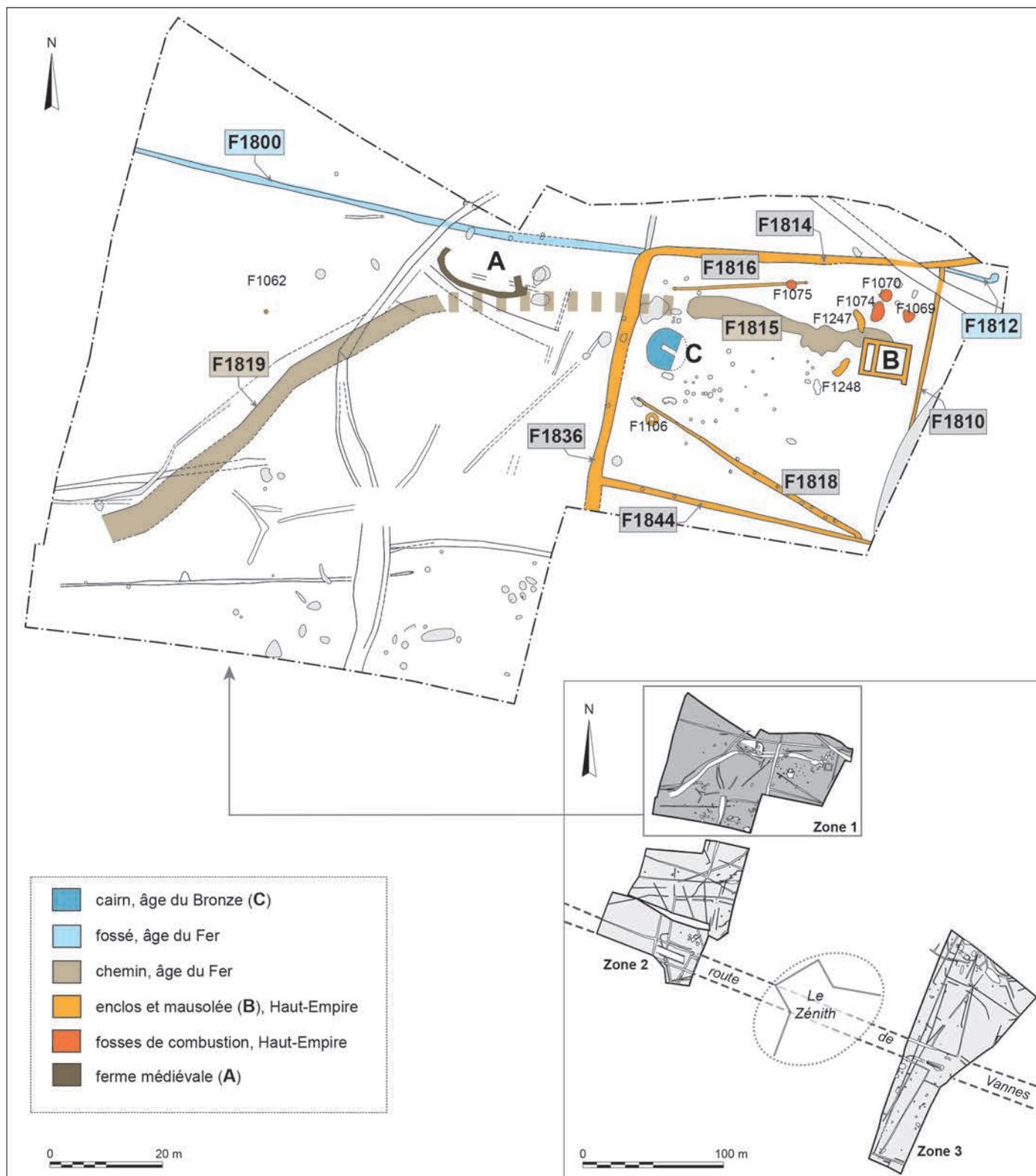


Fig. 2 – Plan des zones découpées, position des vestiges principaux de la zone 1 et de l'enclos antique (DAO : N. Lacoste, d'après H. Hostein).

la ligne d'interfluve, cette voie relie les deux capitales de cités de Nantes et de Vannes/*Darioritum* (fig. 2). Elle marque clairement dans le paysage local la ligne de rupture entre les terres hautes, réduites aux activités de pacage et d'extraction, et les terres basses, mieux adaptées à la culture et au maraîchage. L'usage de cette voie perdurera jusqu'à la période moderne avant qu'elle ne soit déclassée au bénéfice de deux nouveaux axes, au nord

et au sud, desservant respectivement les bourgs paroissiaux de Sautron et de Saint-Herblain.

Outre ces activités d'élevage et d'extraction minérale, que seule paraît autoriser l'aridité de ce paysage granitique, le sommet de plateau fait l'objet, au début de la période romaine, d'aménagements bien spécifiques et inscrits, semble-t-il, dans une « tradition » beaucoup plus ancienne.

UN PARCELLAIRE ET UN CHEMIN DE L'ÂGE DU FER VERS LE SOMMET DE PLATEAU

La zone 1 de l'opération, la plus au nord et donc la plus élevée du site, présente un ensemble de structures, fossoyées et construites, spatialement cohérentes et organisées, qui s'articulent autour et à l'intérieur d'un espace clos. Cet enclos, aménagé ou peut-être réaménagé au Haut-Empire, s'inscrit dans un réseau structurant plus ancien, daté du second âge du Fer. Au nord, ce sont les fossés parcelaires F1800 et F1812 qui sont ainsi recoupés par ceux de l'enclos principal (fig. 2).

À l'intérieur de l'enclos, la structure linéaire F1815 correspond à un chemin, creusé en partie dans la roche et dont le colmatage partiel est effectué à la fin de la période gauloise. Son aménagement originel n'est pas daté mais pourrait être plus ancien. Au-delà de l'enclos, cet axe se prolonge vers l'ouest, sous la forme d'un tracé curvilinéaire de 4 à 5 m de large (F1819), mais ici composé de remblais constitués de moellons de granite posés à même le substrat. La discontinuité centrale du chemin résulte de l'implantation de l'habitat médiéval à abside et de sa cour aux XIII^e-XV^e s., qui viennent l'interrompre au nord. Son prolongement occidental permet logiquement d'en restituer la connexion à la voie principale Nantes-Vannes, à moins de 200 m au sud-ouest de l'enclos. Au bord du chemin, au nord, a été observée une petite fosse isolée (UE1062) contenant seulement quelques fragments de *dolium*. Cette dernière pourrait avoir été associée à un rite funéraire, mais cette proposition reste très hypothétique en l'absence de tout vestige d'ossements.

UN ENCLOS FOSSOYÉ

L'espace enclos détermine un quadrilatère trapèze de 2 300 m², implanté à la cote moyenne de 52 m NGF, soit 10 m sous le point culminant du plateau. Les quatre fossés qui le délimitent présentent des profils et des modules différents. Les fossés est (F1810) et sud (F1844) sont de gabarit réduit (0,80 m de large pour 0,40 m de profondeur), tandis que les fossés ouest (F1836) et nord (F1814) présentent un profil en « V » plus marqué (plus de 2 m de large pour 1 m de profondeur) et un historique de comblement mieux documenté (fig. 3). Trois phases peuvent y être distinguées : à la base, une arène remaniée (Us 1) témoigne du premier usage du fossé ; cette arène est scellée par des sables argileux (Us 3) en déposition lente avec des traces probables de curage, l'ensemble étant colmaté par une couche de sable arénique et d'argile grise (Us 7) contenant de nombreux artefacts et illustrant ici une dernière phase de comblement et de nivellement du site. Le mobilier associé à ces trois séquences est en position résiduelle et attribué à La Tène finale pour la base du comblement, et aux II^e et III^e s. pour les deux séquences suivantes. On note la forte représentation de terres cuites architecturales et de petits moellons de construction en granite, ainsi que dans le fossé nord, la découverte d'un mobilier plus atypique. Il s'agit de trois fragments de terres cuites non architecturales, dont une base cylindrique à décor ocellé et motif sinusoïdal, associée à une plaque également décorée d'ocelles (fig. 4). Ces éléments rappellent les ensembles bien connus de plaques foyères et de chenets mais l'absence de trace de feu semble ici exclure cette

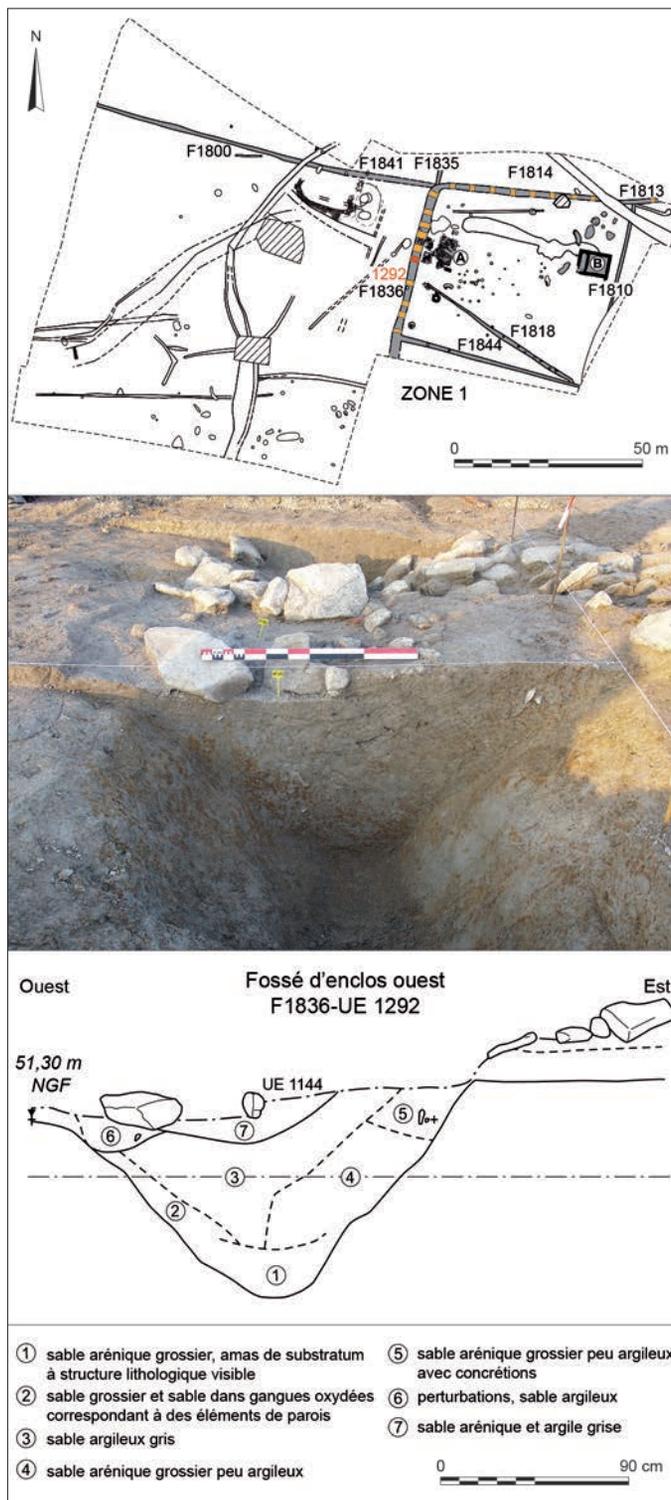


Fig. 3 – Relevé et vue de la coupe du fossé d'enclos ouest F1836 avec en surface les blocs issus de l'empierrement F1210 (cliché : F. Mercier, Inrap).

interprétation. Ne s'agissant ni d'éléments d'architecture ni encore de statuaire, l'hypothèse d'un dispositif cultuel de forme cylindrique a été proposée sans toutefois être étayée par des éléments de référence comparables¹.

1. L'étude de ce mobilier a été réalisée par Jacques Santrot, conservateur en chef honoraire du patrimoine, ancien directeur du musée Dobrée (Conseil départemental de Loire-Atlantique, Nantes).

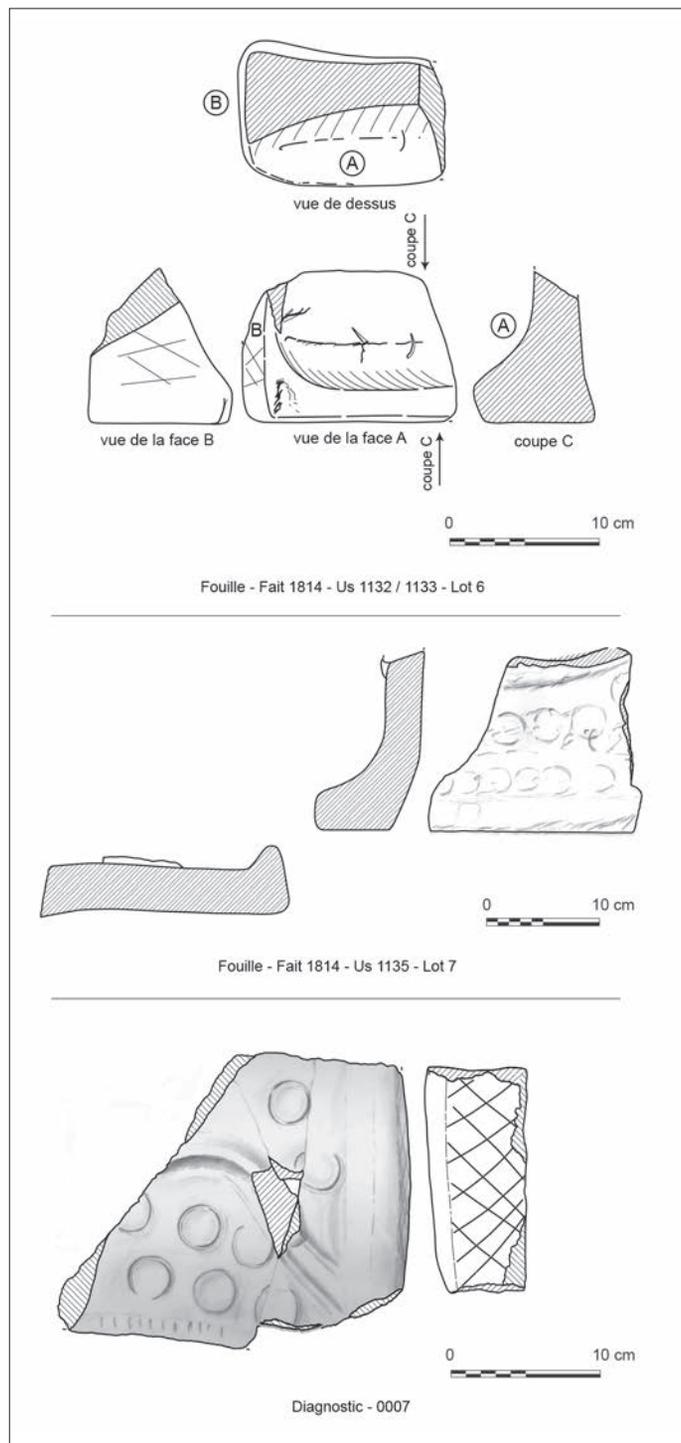


Fig. 4 – Terres cuites non architecturales ; trois fragments pouvant provenir d'un même objet (DAO : N. Lacoste, d'après H. Hostein).

L'espace interne de l'enclos est en outre marqué par deux autres fossés latéraux – F1816 au nord et F1818 au sud –, là encore de faible module et dont on peut affirmer qu'ils sont antiques, mais sans plus de précision. Ils sont d'orientation légèrement divergente par rapport à l'axe central du domaine, et leur fonction reste indéterminée. Qu'il s'agisse de structures drainantes et/ou paysagères, on retiendra que leur disposition à l'intérieur de l'enclos leur confère un rôle d'encadrement et de mise en perspective de l'espace central, lequel est occupé par un bâtiment.

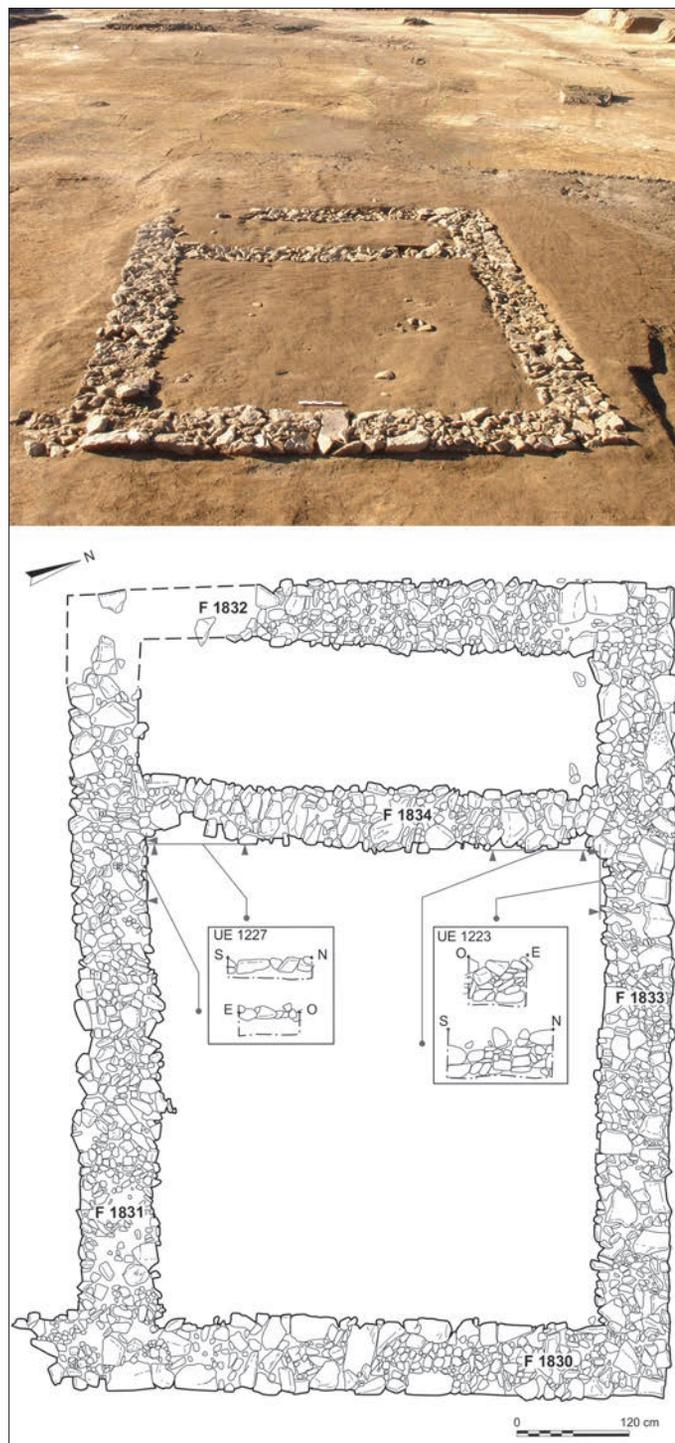


Fig. 5 – Vue et relevé planimétrique des fondations de l'édifice antique (cliché : F. Mercier ; DAO : N. Lacoste, d'après J.-M. Richard, H. Hostein, Inrap).

UN ÉDIFICE DE PLAN RECTANGULAIRE... À USAGE AGRICOLE, CULTUEL OU FUNÉRAIRE ?

Dans le quart nord-est de l'enclos, à peine masquées par la terre végétale, les fondations d'un petit édifice rectangulaire sont apparues au décapage (fig. 2 et 5). Également orienté est-ouest, le bâtiment s'organise en deux espaces intérieurs, l'un rectangulaire de 6,40 x 1,50 m, l'autre de plan quasi centré de 5 x 4,70 m, l'ensemble déterminant une emprise hors œuvre de 8,60 x 6,40 m. L'édifice est constitué de petits blocs de granite

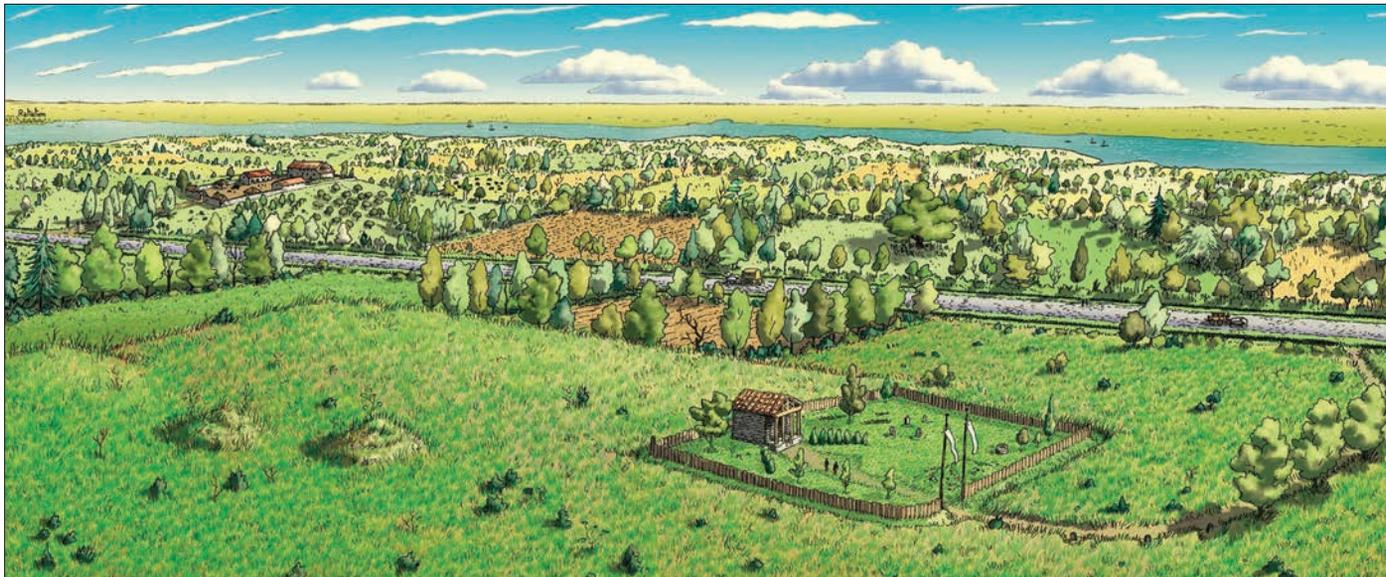


Fig. 6 – Proposition d'évocation du site des Pellières (réalisation : F. Juteau).

équarris de module décimétrique, agencés de façon aléatoire et liés entre eux par un sédiment argilo-sableux. Les fondations ont été adaptées à la configuration du terrain, ce dont témoigne leur conservation sur à peine 0,10 m au sud contre 0,50 m au nord, selon l'intention probable des constructeurs d'éviter tout risque de tassement différentiel dû à la présence, sous le mur nord, du comblement du chemin creux gaulois F1815. Le mur oriental présente quant à lui des blocs de plus grande taille, dont un notamment, disposé dans l'axe longitudinal de la construction en position de boutisse traversante, pourrait suggérer ici un poteau porteur en élévation, support d'une charpente en bâtière. De même dans l'angle nord-ouest, la présence de trois gros blocs de granite posés à plat évoque là aussi un possible soutènement de structures porteuses verticales. La destruction de l'angle sud-ouest de l'édifice n'a toutefois pas permis – par simple principe de symétrie – de vérifier cette hypothèse. Enfin, l'angle sud-est du bâti conserve l'amorce d'un petit appendice architectural, qui ne se prolonge pas au sud et ne détermine donc pas de nouvel espace construit. Il ne résulte pas non plus d'une adjonction postérieure et reste ainsi sans explication, hormis celle d'un contrefort ou encore du support extérieur d'un dispositif disparu en élévation. Une construction à usage funéraire de Banassac (Lozère), bien qu'interprétée comme un enclos, présente des aménagements similaires sur son mur oriental, définies comme « structurelles ou décoratives », c'est-à-dire comme des contreforts ou des bases d'aménagements extérieurs (colonnnette, statuaire...) (Feugère, Gros 1996). Aux Pellières, l'absence de niveau de sol dans les espaces intérieurs, de seuil ou encore de creusements aménagés, ne permet pas de restituer le mode d'accès à l'édifice. Le peu de mobilier recueilli à l'intérieur, au contact du substrat, est constitué de terres cuites architecturales et de céramiques datées de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. apr. J.-C.

L'état de conservation de l'édifice ne permet d'en restituer ni le mode de fonctionnement, ni la vocation ou le statut. Ne reste donc pour avancer sur le sujet que l'approche typologique architecturale, qu'il faudra ensuite confronter aux autres éléments contextuels du site et tout particulièrement ceux de l'enclos.

Parmi les hypothèses de travail, celle d'un édifice à vocation agricole, du fait de ses dimensions et de sa localisation, se devait d'être évoquée. Mais la structuration de l'espace intérieur, avec ce petit « corridor » ouest, paraît bien peu fonctionnelle et mal adaptée à du stockage de produits ou d'outils agricoles, voire moins encore à un usage de stabulation animale. Dans des exemples comme ceux de Bois du Châtel à Vieux-Champagne (Seine-et-Marne) (Pilon 2005) ou encore de Rentilly, à Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne) (Daveau 1993), le cloisonnement interne est en effet plutôt axial et non transversal.

Le simple fait de compulsurer un ouvrage général d'architecture gréco-romaine permet d'établir assez rapidement un rapprochement entre le bâtiment des Pellières et les édifices cultuels antiques. Le plan permet ainsi de reconnaître les parties caractéristiques d'un temple avec une *cella* précédée d'un *pronaos*. Le rapport modulaire classique des temples est ici également respecté, tout comme la position de l'édifice au sein d'un espace clos, qui renvoie à l'agencement habituel des lieux de culte². On remarque toutefois que le monument n'est pas disposé dans l'axe longitudinal de la cour, comme c'est le cas par exemple sur le site de Tardivières à Tiercé (Maine-et-Loire) (Guérin, Pétorin 2006 ; Mortreau 2008). Ce décentrement de l'édifice nous a conduit à la recherche d'un éventuel bâtiment jumeau plus au sud, mais sans résultat. De même, l'hypothèse d'un premier sanctuaire à plan carré auquel aurait été postérieurement adjoint un vestibule est infirmée par l'homogénéité des fondations des deux salles.

Quant à la question de l'orientation de l'édifice, qui ouvre vraisemblablement à l'ouest, elle ne peut constituer un argument déterminant pour son interprétation. Si la plupart des constructions de la Gaule romaine vouées aux cultes divins ouvrent vers l'orient, les exceptions à cette règle sont en effet nombreuses.

Reste enfin une troisième hypothèse, comme une forme de déclinaison de la thématique cultuelle divine, mais appliquée

2. Ici, l'espace clos par les fossés était probablement marqué par un petit talus interne. La palissade proposée dans le dessin d'évocation (fig. 6) n'est toutefois pas argumentée sur le plan archéologique.

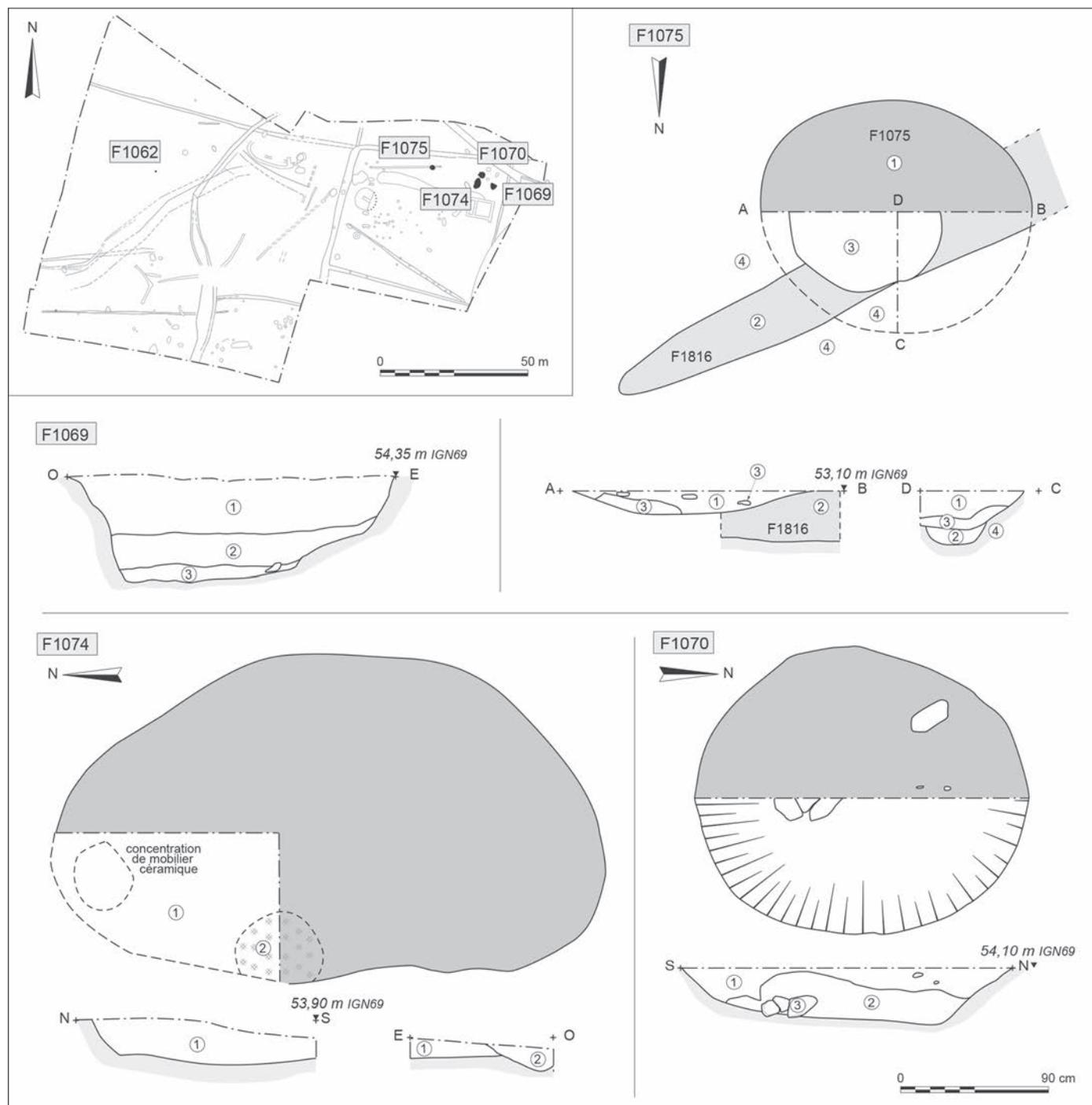


Fig. 7 – Relevés des structures de combustion F1069, F1070, F1074, F1075 (DAO : N. Lacoste, d'après H. Hostein).

cette fois-ci au culte de la mémoire des défunts et des ancêtres : une vocation funéraire, qui sera développée après examen des autres aménagements inscrits dans l'enclos.

UN GROUPE DE FOSSES AVEC DES TRACES DE COMBUSTION

Au nord du bâtiment est concentré un groupe de quatre fosses de plan circulaire à ovoïdal (entre 1 et 2 m de diamètre), à fond plat et à profil évasé (0,30 à 0,50 m de profondeur) dont au moins trois (F1069 / F1070 / F1074) présentent un comblement similaire (fig. 7). Le colmatage est constitué d'un limon sableux qui intègre

de nombreux charbons de bois, des petits fragments d'argile cuite ainsi que des moellons de granite rubéfiés. Aucun élément ne permet de déterminer l'activité liée à cette combustion dont la datation reste par ailleurs problématique. En effet, si le mobilier céramique issu des fosses est incontestablement d'époque romaine (II^e-III^e s.), les deux analyses radio-carbone réalisées sur les charbons des fosses F1069 et F1070 ont respectivement fourni des datations des X^e s. et XI-XII^e s.³ Il n'est pas possible de trancher

3. Centre de Datation par le Radiocarbone (Ly-13931 / âge 14c : -1060 ±35 / âge calibré de 897 à 1024 apr. J.-C.) (Ly13932 / âge 14c : -980 ±35 / âge calibré de 998 à 1157 apr. J.-C.).

entre l'hypothèse d'un mobilier antique résiduel ou d'une réutilisation partielle des fosses au Moyen Âge.

Toujours au nord, la fosse F1075 creusée dans le comblement du fossé latéral F1816 présente un intérêt tout particulier, de par les restes de bois calciné qu'elle contenait et surtout par son mobilier spécifique. De forme ovoïde (1,80 x 1,50 m), à profil évasé et fond quasi plat (0,25 m de profondeur), elle est comblée par deux fines couches argilo-sableuses mêlées à des poches charbonneuses et à des petits blocs de granite rubéfiés. Le fond du creusement montre en outre que l'arène du substrat a été fortement indurée par l'action du feu. Au mobilier céramique daté du Haut-Empire étaient associés des fragments d'os brûlés.

Le lot comprend 67 micro-fragments d'ossements représentant un poids total de 6 grammes. La couleur blanc crème des os indique qu'ils ont subi une combustion supérieure à 650 °C pendant une durée d'une heure au moins. De même, la forme des éclats, les angles de cassure des os et leur fragmentation extrême témoignent de l'action d'un feu longuement entretenu (usage du tisonnier). Les rares éléments dont les dimensions permettent l'identification sont des diaphyses, dont les trois plus gros fragments présentent des épaisseurs entre la face médullaire et la surface externe de l'os, qui sont compatibles avec des os longs de membres inférieurs humains. L'un d'eux arbore par ailleurs sur sa face externe une inflexion perpendiculaire à l'axe de la diaphyse ainsi qu'un épaississement au droit de celle-ci, configuration qui évoque l'une des trois arêtes longitudinales du tibia humain. Compte tenu de la faible quantité et de l'état de conservation des échantillons, l'hypothèse de restitution d'un corps humain ayant subi une crémation organisée ne peut être affirmée avec certitude, mais demeure toutefois fortement probable⁴. Il pourrait s'agir ici d'une fosse de rejet des résidus de crémation ou bien d'un véritable bûcher, comme le suggèrent les dimensions et surtout la rubéfaction du fond de la structure. La datation radiocarbone effectuée sur les charbons fournit un intervalle chronologique de 22 à 130 apr. J.-C.⁵

Devant l'édifice antique, si l'on considère que sa façade est bien à l'ouest, sont aménagées deux longues fosses oblongues (F1247 ; F1248) de plus de 4 m de long, à profil sub-horizontale et à comblement argilo-sableux uniforme, sans trace de combustion (fig. 2). Ces caractéristiques n'autorisent aucune interprétation fonctionnelle, mais on retiendra la disposition des deux creusements sur le tracé de l'ancien chemin gaulois et leur orientation à 45° par rapport à l'axe de l'édifice antique qui l'encadrent ainsi sur ses deux côtés. Là encore, l'intention de mise en scène de l'aménagement est manifeste. L'hypothèse de chablis de haies arbustives pourrait ici être suggérée.

UN MONUMENT FUNÉRAIRE DU BRONZE ANCIEN

À l'intérieur de l'enclos, au contact du fossé occidental F1836, est disposé un ensemble de quatre empierrements (F1829 ; F1210 ; F1294 ; F1123) constitués de pierres granitiques polyédriques de modules pluri-décimétriques, conservés tout au plus sur une ou deux assises (fig. 9).

4. L'étude du lot a été réalisée par Michel Pichon (Inrap).

5. Centre de Datation par le Radiocarbone (Ly3509 (OxA) : / âge 14c BP : 1925 / âge calibré : de 22 à 130 apr. J.-C.).

L'empierrement F1829, le plus important, logiquement daté de l'Antiquité lors du diagnostic par la présence de mobilier romain intercalé entre les blocs, s'est finalement avéré correspondre à un aménagement plus ancien. La construction, dont l'étude n'est pas ici l'objet, dessine une forme ovoïde de près de 7 m de diamètre. Elle est constituée par une ceinture périphérique basse parementée, large de 1,50 m, enserrant un contrefort massif au sein duquel est aménagée une cavité – ou coffre – rectangulaire de 2 x 0,90 m, orientée est-ouest et construite en pierres posées à même le substrat. L'ensemble évoque un aménagement funéraire préhistorique ou protohistorique⁶. Hormis le mobilier antique, conservé entre les blocs supérieurs, les rares fragments de céramique recueillis correspondent à des formes non tournées et à des pâtes « anciennes », mais sans attribution culturelle possible. Parmi les hypothèses envisagées, sur la base de critères de typologie structurelle à l'échelle interrégionale – dolmen néolithique ruiné, tombelle du Néolithique final, tumulus de l'âge du Bronze, tombelle de l'âge du Fer ? –, celle d'un cairn du début de l'âge du Bronze est apparue la plus vraisemblable. Les analyses radiocarbone réalisées sur les charbons issus du tamisage du coffre central confirment d'ailleurs l'hypothèse d'un monument funéraire mis en place au Bronze ancien, soit entre -2466 et -2201 av. J.-C.⁷

Si le mobilier datant la construction du cairn est quasi inexistant, il faut associer au monument et à sa périphérie immédiate la découverte de dix figurines moulées en terre blanche, datées de la fin du I^{er} et du début du II^e s. apr. J.-C.⁸ (fig. 8). Elles représentent pour trois d'entre elles une Vénus anadyomène, trois ou peut-être quatre déesses-mères, et pour le reste de probables fragments d'animaux du bestiaire domestique romain (un flanc arrière de quadrupède, peut-être un lièvre et une aile d'oiseau) (Rouvier-Jeanlin 1972), toutes étant intercalées entre les blocs supérieurs du cairn. À l'exception d'une probable copie d'un atelier local, il s'agit de produits manufacturés importés de l'Allier *via* le commerce ligérien. L'absence de divinité gréco-romaine pourrait ici marquer le caractère indigène du lot, sans qu'il soit non plus affirmé par la présence de divinités caractéristiques de l'Ouest de la Gaule, comme les figurines du type dit de Rextugenos. La présence et la position de ces objets typiques du culte populaire, que l'on retrouve à la fois dans des espaces à vocation domestique ou funéraire, révèle de manière évidente que les vestiges de l'ancien cairn étaient toujours visibles dans la topographie antique et qu'ils ont probablement servi de cadre à des dévotions ou à des rites propres à la période romaine, soit deux millénaires après leur premier usage. Ces représentations sont fréquentes dans les lieux de culte funéraire romains, notamment dans la péninsule armoricaine, et en particulier dans les contextes de réutilisation de monuments funéraires néolithiques ou de l'âge du Bronze, comme par exemple à Moëlan-sur-Mer, Plouhinec, Riec-sur-Bélon (Finistère) ou encore à Baden et dans le dolmen de Petit-Mont à Arzon, en pays vénète, où des centaines de fragments de ces figurines ont été recueillis (Galliou 2009).

6. Le relevé et l'analyse de la construction ont été réalisés sur le terrain par Nicolas Lacoste. Son étude a été effectuée par Bertrand Poissonnier (Inrap).

7. Centre de Datation par le Radiocarbone (Ly13933 / âge 14c BP : -3861 ±35 / âge calibré de -2466 à -2201 av. J.-C.).

8. L'étude de ce mobilier a été réalisée par Jacques Santrot.

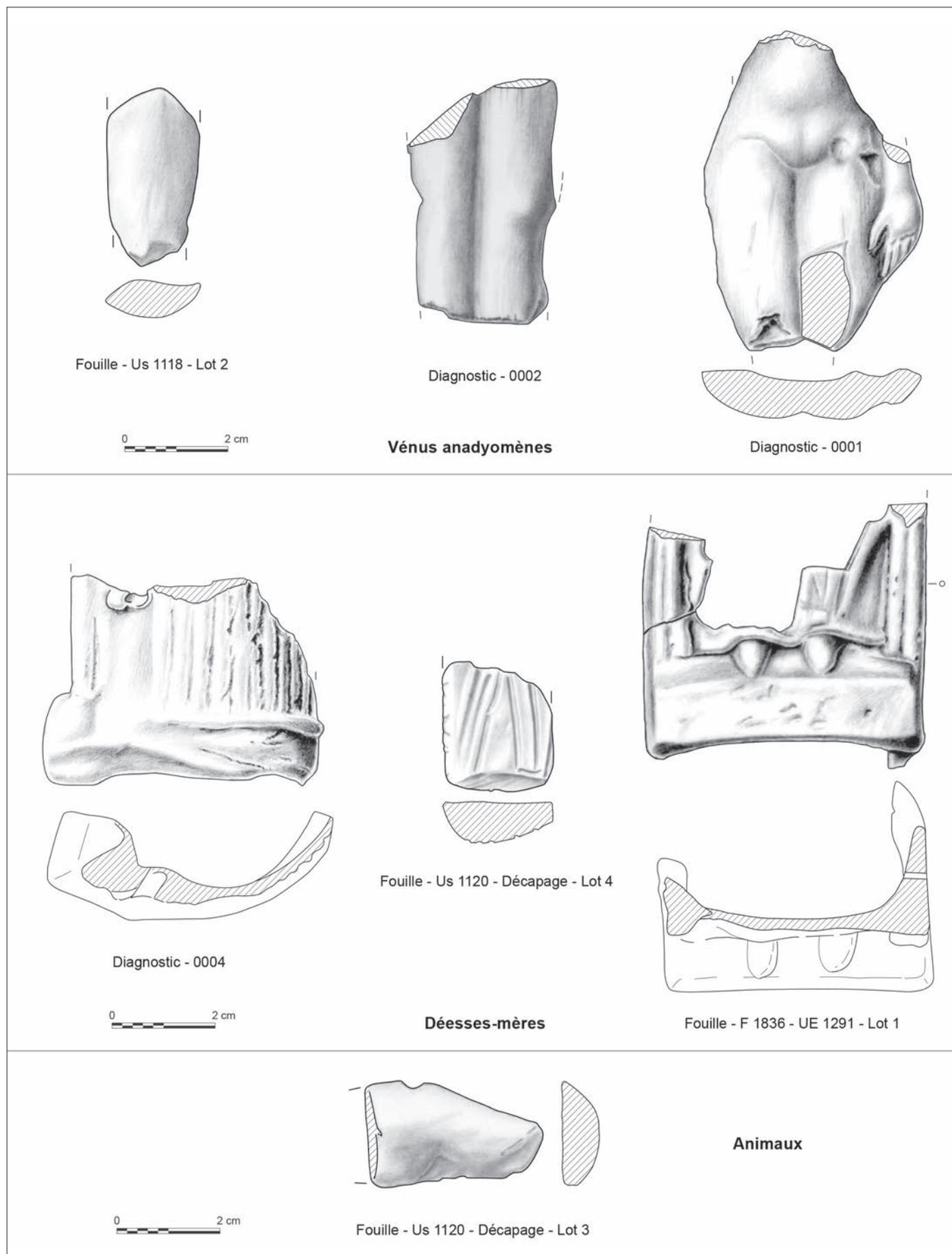


Fig. 8 – Figurines votives en terre blanche. *Vénus anadyomènes*, *déesses-mères*, *flanc arrière de quadrupède (lièvre ?)*
(DAO : N. Lacoste, d'après H. Hostein).

En périphérie du monument funéraire, les deux autres empierements F1210 et F1828 (fig. 9) ne présentent pas d'organisation spatiale apparente mais intègrent, comme le cairn, du mobilier céramique antique du II^e s. Ils semblent résulter ici du démantèlement partiel de la structure centrale au bénéfice d'aménagements ponctuels et destinés sans doute à des usages spécifiques. Au contact du cairn, au sud, la fosse F1123 (fig. 9) – de forme rectangulaire de 1,90 x 0,95 m – présente, sur une profondeur de 0,20 m, un comblement à texture sableuse incluant de nombreux moellons et cailloux de granite et de schiste associés à des terres cuites architecturales antiques, mais sans trace de combustion. Sa forme évoque une structure funéraire mais aucune trace ne permet de valider cette interprétation.

On notera enfin, dans l'angle sud-ouest de l'enclos, la présence d'un puits (F1106) dont la cuve est constituée de blocs de granite assemblés à joints vifs, intégrant de petites cavités pariétales adaptées à la descente d'une personne (*pedaroli*). Le mobilier recueilli dans le comblement est constitué exclusivement de moellons de construction en granite, de *tegulae* et de céramiques qui datent l'abandon du puits des II^e-III^e s. apr. J.-C.

UN MOBILIER PEU ABONDANT

Le gisement des Pellières n'a fourni que peu de mobilier – pour l'essentiel de la céramique –, soit à peine 1 850 tessons sur les trois zones décapées et qui se concentrent principalement dans l'enclos antique⁹. Dans les fossés nord et ouest ont été recueillies plusieurs formes de La Tène finale, ouvertes, de type écuelle en esse, ou fermées, de type pots ovoïdes ou tronconiques, ou encore de l'amphore Dressel 1A, qui attestent une première occupation protohistorique du site, peut-être déjà sous la forme d'un enclos. Le mobilier d'époque romaine, mieux représenté et plus varié (926 fragments), illustre quant à lui une chronologie très étirée dans le temps. Si quelques formes témoignent d'une activité du site au cours du I^{er} s. (amphore Pascual 1, coupe en *terra nigra* de type Ménez 66 ou encore gobelets à parois fines à engobe noir), la plupart des productions sont issues d'importations de Gaule du Centre (sigillée de Lezoux) et de céramiques locales de commune claire (pots à lèvre arrondie, cruches, mortiers, *dolia*) qui font référence à la seconde moitié du II^e s. et au III^e s., la période la mieux représentée sur le site.

La céramique des Pellières s'apparente au vaisselier que l'on retrouve habituellement sur les sites d'habitat mais, compte tenu des très faibles quantités recueillies et de la durée de l'occupation du site, cette interprétation ne semble pas devoir ici être retenue.

UN MAUSOLÉE, ACTE DE FONDATION D'UNE MÉMOIRE FAMILIALE

Les recherches menées aux Pellières montrent que ce point sommital de la rive droite de la Loire a connu de multiples occupations sur le temps long, depuis le Paléolithique jusqu'à la période contemporaine. Les activités humaines se sont à

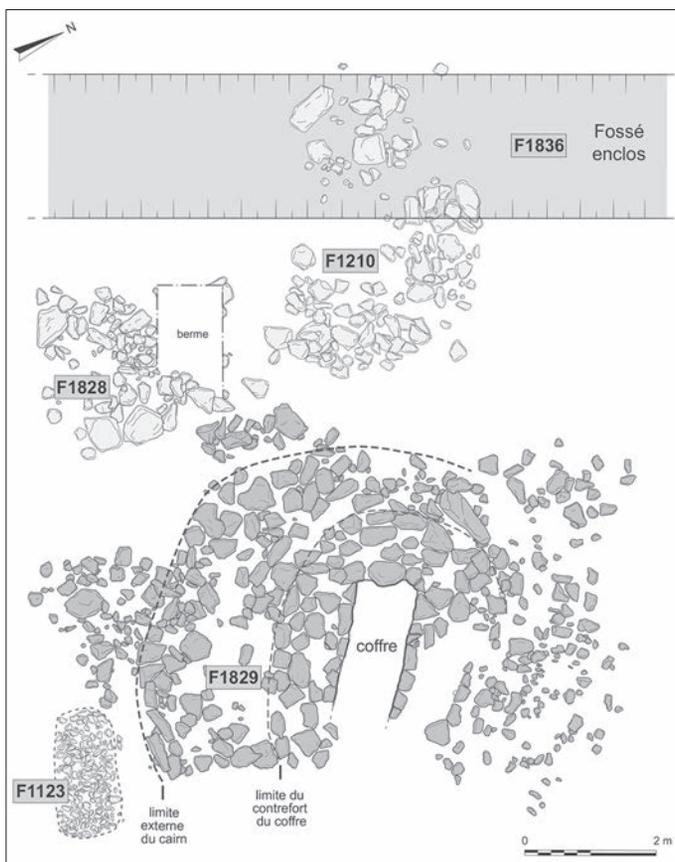


Fig. 9 – En haut, vue du cairn F1829 et empierements associés ; en bas, relevé planimétrique du cairn F1829 et empierements associés (cliché : F. Mercier ; DAO : N. Lacoste, d'après N. Lacoste, H. Hostein).

chaque fois adaptées à la topographie et à la morphologie du site et surtout à ses faciès pédologiques : culture et habitat en milieu de versant, pacage et exploitation minière sur le haut de plateau. Mais à partir de l'âge du Bronze ancien, le sommet de versant est dédié à un nouvel usage avec l'aménagement de monuments funéraires. Terres non cultivables, point culminant et donc visible depuis toute la vallée, gîte de granite d'exploitation aisée par simple épierrement, autant de critères qui ont sans doute prévalu au choix du site pour l'installation d'une, sinon de plusieurs, constructions funéraires sur la ligne de crête¹⁰.

9. L'étude du mobilier céramique a été réalisée par Christian Le Boulaire (Pôle archéologique de Nantes Métropole).

10. D'autres empierements observés lors du diagnostic pourraient correspondre à des vestiges très dégradés d'anciens cairns sur le point culminant du versant.

À la fin de l'âge du Fer, le site est toujours occupé, mais l'absence d'indices structurels tangibles ne permet d'en déterminer ni le statut ni la vocation (domestique, funéraire ?). Au début du 1^{er} s. apr. J.-C., alors que les agglomérations de Nantes et de Rezé connaissent un développement urbain rapide, les paysages de la rive droite de la Loire subissent une restructuration majeure qui s'articule autour de la création d'un axe de circulation, la voie Nantes-Vannes. Ce nouveau vecteur économique traverse alors le domaine foncier des Preux, dont les activités agricoles et résidentielles semblent se développer principalement sur la partie sud du versant de Loire. Au nord, raccordé à la voie principale par l'ancien chemin gaulois, l'enclos qui est créé intègre un édifice dédié à un usage spécifique.

Si le plan du bâtiment évoque bien celui d'un temple, il n'en respecte cependant ni les principes d'axialité au sein de l'enclos, ni l'ouverture à l'est, comme il est le plus souvent de tradition en Gaule romaine. Ce plan rappelle aussi des constructions dont la vocation funéraire est bien attestée par des dépôts secondaires de crémation, comme à Banassac en Lozère (Feugère, Gros 1996). De module et de mode de construction similaires, également associé à une *villa* et à proximité d'une voie, ce dernier est cependant interprété comme un enclos funéraire accolé à un petit mausolée, déterminant ainsi deux constructions dédiées à des individus de rang social distinct, bien qu'appartenant à un même domaine économique. Par ailleurs, l'absence de sépultures secondaires à l'intérieur de l'édifice des Pellières ne contredit pas l'option funéraire, le dépôt d'ossuaires étant également attesté en élévation sous la forme de niches aménagées dans la maçonnerie, généralement dans le cas de sépultures de personnages de haut rang (Flutsch, Hauser 1993).

Au vu de l'interprétation générale du site et du faisceau d'éléments structurels qui la constituent, l'hypothèse de restituer ici une chapelle funéraire familiale, ou mausolée, conçu sur un modèle d'architecture culturel, paraît aujourd'hui la plus probante. La présence de vestiges osseux, très probablement humains et brûlés à haute température, ainsi que de plusieurs fosses de combustion, pour certaines antiques et dont l'une pourrait correspondre à un bûcher, conforte cette interprétation. De même, les empièvements aménagés auxquels étaient associées des figurines votives, et surtout l'intégration intentionnelle dans l'enclos d'un monument funéraire inscrit dans le paysage local depuis deux millénaires, sont autant d'éléments qui permettent d'identifier ici une aire funéraire privée et liée à un domaine rural antique, possiblement celui de la *villa* voisine des Preux. L'agencement de ces différents éléments, notamment l'alignement du cairn et du mausolée, traduit par ailleurs une réelle intention de mise en scène du site, à laquelle devait participer le paysage végétal, conférant à l'ensemble l'image d'un « jardin funéraire ».

Le choix du lieu d'implantation du mausolée semble relever d'un opportunisme et d'un pragmatisme à la fois territorial et culturel. Le monument funéraire est en effet positionné légèrement en surplomb de la voie principale et donc en situation de covisibilité avec la *villa* des Preux. Le tombeau familial était ainsi visible de toute la communauté du *fundus*, mais également des voyageurs et commerçants qui empruntaient la route de

Nantes à Vannes et traversaient la propriété. Il a pu ainsi constituer dans ce paysage des bords de Loire un marqueur topographique du domaine, voire peut-être même l'une de ses limites foncières occidentales. Mais le choix du maître du domaine d'installer sa demeure d'éternité en ce lieu précis semble avant tout répondre à une volonté d'ancrer sa famille et son clan dans ses nouvelles terres et d'y associer leur patronyme sur la longue durée. Quoi de mieux pour cela que de s'attirer les bonnes grâces des esprits des tout premiers résidents de la vallée, des « ancêtres » éloignés dont les monuments funéraires occupaient toujours le plateau et faisaient parfois encore l'objet de dévotions ? En ce sens, la réappropriation du cairn de l'âge du Bronze, toujours visible dans le paysage antique, à des fins rituelles de célébration des défunts du domaine, relève d'un processus d'acculturation mémorielle et plus spécifiquement ici d'un acte de fondation d'une mémoire familiale.

La réutilisation de monuments funéraires du Néolithique et de l'âge du Bronze aux périodes de l'âge du Fer et romaine est un phénomène bien identifié dans l'Ouest de la Gaule (Galliou 2009). Sur la centaine de sites réoccupés dans la péninsule armoricaine, plus des deux tiers le sont à l'époque antique, mais la chronologie reste floue du fait de l'ancienneté de ces découvertes. Il en est de même quant aux motivations de ces pratiques qui varient fortement selon les contextes. Une concentration anormale de mobilier domestique sur certains sites semble par exemple résulter du seul opportunisme d'individus en quête d'un abri provisoire ou pérenne¹¹. À l'inverse, dans le cas récurrent de dépôts de figurines en terre blanche, il s'agit plutôt de rites associés au culte des divinités ou encore au culte des défunts, comme c'est le cas à Saint-Herblain. Mais au-delà de ces distinctions souvent difficiles à appréhender, les monuments mégalithiques offrent également un cadre imaginaire propice au développement de croyances et de superstitions diverses qui les prédestinent au recueil de dépôts propitiatoires.

Le mausolée de Saint-Herblain, bien que peu documenté, constitue une illustration inédite de l'architecture funéraire antique de la province de Lyonnaise occidentale. Parmi les rares tombes monumentales conservées dans l'Ouest de la Gaule, la plupart sont localisées dans trois capitales de cités, Nantes, Angers et Carhaix, mais ne sont identifiées que par des blocs architecturaux (Maligorne 2006, p. 97-107). L'architecture funéraire en milieu rural n'est quant à elle représentée que par deux monuments. L'un à plan carré et construit en *opus mixtum*, à Vendel sur le territoire riédon, l'autre à Gouezec, en territoire osisme, interprété comme un tombeau-temple associant des blocs de grand appareil à une élévation restituée en *opus quadratum*¹², et dont le plan pourrait être emprunté à l'architecture religieuse. Tout comme à Saint-Herblain, ce site est positionné sur une éminence et à proximité d'une *villa*.

11. La réutilisation fonctionnelle d'un monument concerne principalement les grandes architectures mégalithiques bien conservées, ce qui n'est pas le cas du cairn des Pellières dont l'élévation initiale ne devait pas dépasser un mètre.

12. Le petit appareil semble avoir été privilégié pour les parois dans l'architecture religieuse (Maligorne 2006, p. 105). Aux Pellières, les blocs de petit appareil de granite recueillis dans le fossé d'enclos et dans le puits sont probablement issus de l'élévation du mausolée, ce qui n'exclut pas le fait qu'il ait pu y avoir également des blocs en grand appareil, récupérés par la suite.

Cette hypothèse pose la question de la datation du chemin d'accès, attribué par la fouille à l'âge du Fer, mais dont l'origine pourrait être plus ancienne.

*
* *

Dans l'Ouest de la Gaule, le faible corpus des monuments funéraires interroge, d'autant que les exemples urbains identifiés à Angers et à Nantes montrent qu'il s'applique à des individus de statuts variés (affranchis, pèlerins, citoyens), donc à un spectre élargi de la population (Maligorne 2006). Considérant que les pratiques culturelles italiques se sont bien propagées dans les cités de l'Ouest à peu près au même rythme et selon les mêmes modalités que dans les autres cités gauloises, l'indigence de l'architecture funéraire pose problème, tant en contexte urbain que rural. En ville, la variété des conjonctures de conservation et de découvertes de vestiges funéraires construits, généralement

associés à l'édification des fortifications du Bas-Empire, peut constituer un élément de réponse. Dans l'espace rural, si les ensembles architecturaux à vocation résidentielle et agricole, sont, de par leur emprise, relativement faciles à identifier, la détection des monuments funéraires qui leur sont associés, est plus délicate ; leur position excentrée et éloignée du cœur du domaine (1,5 km à Saint-Herblain) et leur mauvaise conservation font qu'il est souvent difficile de les différencier de simples bâtiments agricoles¹³.

13. Le mausolée des Pellières ne doit la conservation de ses fondations qu'à la seule absence de labour mécanique sur la parcelle (témoignage du dernier exploitant agricole).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

CNRS	Centre national de la recherche scientifique.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
RFO	Rapport final d'opération.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

RÉFÉRENCES

- Barraud D., Grévin G. 1979** : *La villa gallo-romaine des Preux à Saint-Herblain (Loire-Atlantique)*, Rapport de fouilles archéologiques, Nantes, Direction des Antiquités, 83 p.
- Daveau I. 1993** : Bussy-Saint-Martin, Rentiilly, in *Marne-la-Vallée, Travaux d'aménagement et archéologie, Bilan et perspectives n° 3*, Paris, Association pour les fouilles archéologiques nationales – Service régional d'Archéologie d'Île-de-France, p. 119-122.
- Feugère M., Gros P. 1996** : Les ensembles funéraires gallo-romains du *champ del Mas* à Banassac (Lozère), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 29, p. 285-305.
- Flutsch L., Hauser P. 1993** : L'ensemble funéraire d'Avenches « en Chaplix » (Vaud, Suisse), in Ferdière A. (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du Colloque Archea/Ager, Orléans, 7-9 février 1992*, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France (coll. Suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 6), p. 99-103.
- Galliou P. 2009** : Le passé recomposé. Les réutilisations de monuments du Néolithique et de l'âge du Bronze en Armorique à l'âge du Fer et à l'époque romaine, *Les Cahiers de l'Iroise*, 208, p. 97-132.
- Guérin F. 2005** : *Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Aménagement du site d'Ar Mor*, RFO de diagnostic archéologique, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 75 p.
- Guérin F., Pétorin N. 2006** : *Tiercé (Maine-et-Loire), Le Chemin des Halles, Les Tardivières*, RFO de fouilles préventives, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 116 p.
- Le Guévellou R. 2005** : *Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Aménagement du site Ar Mor, phase 2*, RFO de diagnostic archéologique, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 19 p.
- Maligorne Y. 2006** : *L'architecture romaine dans l'Ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Archéologie et culture), 229 p.
- Mercier F., Athuis R., Forré P., Lacoste N., Le Boulaire C., Pichon M., Poissonnier B., Santrot J. 2007** : *Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Les Pellières, ZAC Ar Mor*, RFO de fouilles préventives, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 3 vol., 68 p., 57 pl. et n. p.
- Mercier F., Marchand S. 2006** : *Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Zac Ar Mor*, RFO de diagnostic archéologique, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 13 p.
- Mortreau M. 2008** : Les dépôts céramiques claudio-néroniens issus des fossés d'enclos du sanctuaire gallo-romain « Chemin des Halles/les Tardivières » à Tiercé (Maine-et-Loire), *Actes du congrès de la SFECAG, L'Escala-Empuries, 1^{er}-4 mai 2008*, Marseille, SFECAG, p. 381-400.
- Pilon F. 2005** : La villa gallo-romaine du Bois du Châtel à Vieux-Champagne (Seine-et-Marne), *L'Archéologue*, 78, p. 34-37.
- Poissonnier B. 2006** : *Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Zac Ar Mor*, RFO de fouilles archéologiques, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 25 p.
- Rouvier-Jeanlin M. 1972** : *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités nationales*, Paris, CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 24), 428 p.